

Préparation à l'habilitation électrique du domaine basse tension pour personne avertie (BT- H/V) (A)

Référence :
SEC074

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: **Electricité**

LANGUE(S) :



EN FR DE LU

DURÉE :

1 JOUR(S)

ORGANISMES DE FORMATIONS :

LUXCONTROL - LEON KREMER S.À R.L.

OBJECTIFS

Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique.

Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre.

Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les installations et matériel électrique concernés, ou dans leur environnement.

Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Personnes concernées:

Personnes averties chargées de l'exécution ou de la supervision de travaux déterminés. Cette formation s'adresse au personnel non-qualifié en charge d'effectuer des travaux électriques simples (changement de fusibles, raccordements dans le domaine du chauffage-sanitaire ou de la menuiserie, remplacement à l'identique de petit matériel électrique,...).

CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°14 de l'Association d'Assurance Accident (www.aaa.lu)

FORMATION THÉORIQUE

- Autorisation pour travaux déterminés
- Limites de l'habilitation BT-H/V (A)
- Evaluation des risques et mise en œuvre de principes généraux de prévention
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Installations et matériel électriques et leur classement
- Dangers (contact direct, indirect, court-circuit) et règles de sécurité (distances de sécurité, matériel électrique de

sécurité, lecture de signalisation, chemins d'accès)

- Equipements de protection individuelle et collective
- Principes de verrouillage et de consignation
- Délimitation et signalisation
- Influences environnementales
- Matériel électrique de sécurité et sa vérification (outils isolants, recouvrement, séparations)
- Risques de mise en œuvre des outils de travail utilisés (échelles, outils à main, etc.)
- Notions de premiers secours et incendies sur installations et matériel électriques

FORMATION PRATIQUE

Travaux sur des installations et matériel électriques hors tension ou au voisinage de parties actives (domaine BT) :

- Evaluation des risques et procédures de sécurité
- Mesurage
- Consignation et déconsignation (déconnexion et connexion)
- Délimitation et signalisation
- Intervention de dépannage (mise en sécurité d'un circuit et remise sous tension)
- Remplacement (fusibles, lampes, etc.), raccordement et entretien avec instructions de sécurité associées

PÉDAGOGIE

Exposés participatifs appuyés par de nombreux supports pédagogiques.

Discussion de groupe avec examen de cas concrets et exercices pratiques.

Un test d'évaluation en fin de formation théorique permettra d'accéder à la formation pratique.

Une évaluation pratique permettra le cas échéant la délivrance d'une attestation de formation.

PRÉREQUIS

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise